PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constations effectuées à la demande du constructeur que le véhicule VF9MPR1300K159002 présenté comme prototype des véhicules de marque DESAUTEL, type MPR 130, satisfait aux dispositions des articles R 54 à R 61, R 79 à R 81, R 85 à R 93, R 103 à R 104 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à VF9MPR1300K159001.

Fait à Villeurbanne, le 28 octobre 1996 Le technicien de l'industrie et des mines, MP. BRACHET

Vu, approuvé et enregistré sous le nº RT 8115 Lyon, le 3 décembre 1996 Pour le directeur, L'ingénieur de l'industrie et des mines J.L. PRAT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

a) Que le véhicule :		
1. Genre	Remorque spécialisée (RESP)	
2. Marque	DESAUTEL	
3. Type	MPR 130 Version A - B	(1)
4. Numéro d'identification	MPR 130 Version A - B VF9MPR1300K159.0.1.7	(2)
5. Carrosserie	INCENDIE	129 5
6. Dimensions :		
12/41 SACTORISED SACTORISED SATE 15	4.673 m	
- Largeur		
- Longueur		
- Surface	\$25 \$187 FASS	
7. Poids total autorisé en charge		
8. Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base		
Charge utile du véhicule de base		
est entièrement conforme au type et à la version décrits plus haut et peut	de ce fait être immatriculé sans	réception
complémentaire.		
The state of the s	N 18 XI Tauses	

(1) Rayer la mention inutile

(2) A compléter

NOTA:

Usines DES 5, Av. de Lattre de Tas Z.I. 69330 MEYZIE

Tél. 78 31 47 58

FAIT A MEYZINU, le -14-1-917

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule ci-dessus, il doit être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception par

Rappel: toute transformation susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 54 à R 62 et R 60 a R 81 du code de la route ou toute modification de véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications por lées sur le certificat de conformité à un texte réglementaire doit faire l'objet :

. d'une déclaration à la Préfecture

. le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines

DESCRIPTION D'UNE REMORQUE DESAUTEL TYPE MPR 130

NOTICE DESCRIPTIVE

GENERALITES

0-1 Constructeur Usines DESAUTEL SA :

avenue de Lattre de Tassigny

BO MEYZIEU

0-2 Marque : DESAUTI

0-2 Marque : DESAUTEL. 0-3 Genre : REMORQUE SPECIALISEE (RESP)

0-4 Type et version MPR 130 - Versions : A-B

CONSTITUTION GENERALE

1-1 Nombre d'essieux et de roues à lessieu - 2 roues simples

Essieux marque ALKO/FTF type 13 1200-5

1-2 Dimensions des pneumatique

165 R 14 C - 6 PR LT LRC 93/91 P (ou équivalent)

1-3 Constitution du châssis : métal baverses acier

1-3-1 Dispositif d'attelage :

Attelage à anneau (anneau fixé sur le dispositif d'attelage). Deux articulations crantées peuvent permettre le réglage en

hauteur de l'attelage.

Marque Alko / FTF Type FA 1,4

POIDS ET DIMENSIONS:

2-1 Poids total autorisé en charge : 1300 kg

2-4 Charge maximale admissible:

2-4-1 Sur l'essieu 1 : 1300 kg

2-4-4 Sur le crochet d'attelage : 100 kg

2-6 Voie de l'essieu :

2-6-1 Essieu 1:1,870 m

2-7 Empattement:

2-7-2 Empattement entre axe d'attelage et axe de l'essieu :

2,913 m

2-8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche

2-8-0 Total: 550 kg

2-8-1 Sous essieux: 510 kg

2-8-5 Sous attelage: 40 kg

2-9 Porte-à-faux avant :

2-9-1 Sans tenir compte de la flèche d'attelage : 1,480 m

2-9-2 Avec la flèche d'attelage : 2,993 m

2-10 Porte-à-faux arrière : 1,680 m

2-11 Longueur hors-tout:

2-11-1 Sans la flèche d'attelage : 3,160 m

2-11-2 Avec la flèche d'attelage : 4,673 m

2-12 Largeur hors-tout: 2,090 m

2-13 Position du centre de gravité par rapport à l'essieu avant

 $Y \min = 0 m$

 $Y \max i = 0.22 \text{ m}$

SUSPENSION:

5-1 Version A : suspension mécanique à bras tiré et caoutchouc

travaillant en compression

5-2 Version B : suspension mécanique à bras tiré et caoutchouc

travaillant en compression, avec amortisseurs

7 FREINAGE:

7-1 Frein de service : inertie

7-3

7-3-1 Frein de secours : câble de sécurité accroché d'une part à un point fixe du véhicule tracteur et d'autre part au levier du

frein de stationnement de la remorque

7-4 Frein de stationnement : un levier à crémaillère agit sur les câbles du frein principal

7-5 Mode de transmission des efforts aux roues :

7-5-1 Frein de service : par tringles et câbles sous gaine

7-5-2-1 Frein en cas de rupture d'attelage : par tringles

et câble sous gaine

Type de freins :

7-8-1 Frein de service : tambours solidaires des moyeux par écartement de deux mâchoires intérieures débrayables en marche

arrière (recul automatique) Marque: ALKO/FTF

Type: 2051

No d'enregistrement : 361.056.86

7-8-2

7-8-2-1 Frein de rupture d'attelage : à tambours solidaires des moyeux par écartement de deux mâchoires intérieures débrayables en marche arrière (recul automatique)

7-8-3 Frein de stationnement : à tambours solidaires des moyeux par écartement de deux mâchoires intérieures débrayables en

marche arrière (recul automatique)

8 CARROSSERIE :

8-1 Carrosserie : INCENDIE

8-2 Matériaux constituant la carrosserie : capotage polyester

8-9 Dispositif de protection latérale : 2 barres à section de 33,7 mm

8-10 Disposhif de protection contre l'encastrement : deux barres

section de 33,7 mm

9 - ECLAIRAGE ET SIGNALISATION : 9-3 Feux de position avant : 2 groupés

9-4 Feux rouges urrière 3 groupés 9-5 Indicateurs de changement de direction : 2 groupés

9-6 Feux stop : 2 groupes 9-7 Eclairage de la plaque d'impatriculation : 2 groupés

9-8 Dispositifs réfléchissants

9-8-1 Arrière : 2 indépendants 9-8-2 Latéraux : 6 indépendants

9-8-3 Avant : 2 indépendants

9-9 Feux de détresse : fonctionnement simultané des feux clignotants commandés par le véhicule tracteur

9-10 Feux de marche arrière : néant

9-11 Feu de brouillard arrière : 1 indépendant situé sur le côté gauche

10 - DIVERS :

10.2 Marque d'identité

10.2.1 Emplacement de la plaque de constructeur fixée sur le

longeron transversal avant droit

10.2.2 Emplacement de la frappe à froid du numéro

d'identification : sur le longeron longitudinal droit à l'avant de l'essieu

10.2.3 Structure du numéro d'identification : 17 caractères

10.2.4 Le numéro d'identification commence à :

VF9MPR1300K159001